

Compte-rendu du conseil d'école au 11 Plaine (jeudi 1er juin 2017)

Présents : Mme Sauvage (la directrice), Mme Conchon (CM2 B), Mme Maréchaux (CM1 A), M Petit-Sebbane (PVP EPS), Mme Garibo (la REV), Mme Sylvie Merloz-Folsi (R.A.S.E.D.), Mme Caliez (CE2 C), Mme COUILLENS (CM1 C), Mme ROUSSET (CM1 C), M Rossignol (CM2 C), M Vallier (CE2 B), Mme Jonas (CM2 A) et des représentants de parents d'élèves des deux associations

Excusée : Mme Detoul (CM1 B)

La préparation de la rentrée 2017-2018 :

Les effectifs prévus par classe au jour du conseil d'école sont : 25-26 élèves en CP, 2 CE2 à 23 élèves, 2 CM1 à 24-25 et 2 CM2 à 28 + 1 à 26. Sur les 2 écoles, 90 élèves environ devraient arriver en CP à la rentrée prochaine. L'école du 9 Plaine accueillera sa part dans 2 CP + 1 CP-CE1. Les classes seront faites après le 9 juin, avec l'équipe du 9 Plaine pour les classes de CP et CE2. Les listes des classes de CP et CE2 seront affichées du 3 au 7 juillet.

L'équipe du 11 Plaine reste la même à l'exception des enseignants du CM1C qui étaient en stage. Le poste associé à cette classe sera encore bloqué l'année prochaine et la classe sera prise en charge par 2 enseignants stagiaires ou 1 enseignant nommé pour 1 an. L'information sera connue durant les vacances d'été.

Pour accompagner la séparation des écoles élémentaires dès la rentrée prochaine, les parents d'élèves et les directrices ont rédigé une charte à associer aux projets de chaque école. Après une réunion et des échanges de courriers électroniques, un texte prévoyant quelques aménagements communs est prêt. ([voir lien suivant](#)). Il est relu en séance par Mme Sauvage. Les représentants de parents d'élèves FCPE demandent l'ajout d'une phrase dans le préambule pour affirmer leur attachement « à maintenir une certaine égalité de moyens et de fonctionnement entre les écoles. » Les directrices des deux écoles vont en discuter. Les REV des deux écoles élémentaires ont rédigé un projet pour l'année 2017-2018 qui permettra de réunir les élèves de 2 écoles sur les temps d'ateliers ARE par classe d'âges et par niveau de classe pour le déjeuner. La charte et le projet des REV seront évalués et améliorés chaque année dans la mesure du possible.

Le R.A.S.E.D. (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) accueillera deux nouveaux enseignants à la rentrée, seule la psychologue scolaire restera. Mme Merloz-Folsi est maîtresse d'adaptation (maîtresse E), elle apporte une aide spécialisée à dominante pédagogique pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissages. Elle utilise

des supports différents de ceux utilisés en classe. Elle intervient dans 5 écoles, suit 54 élèves et ne suit que des élèves de cycle 2, surtout en CP et CE1, à la demande de Mme Bitard, l'inspectrice de l'Education Nationale. 4 élèves du 11 Plaine sont pris en charge. La maîtresse G, rééducatrice, est en formation.

Dès la rentrée 2017, une liste des adresses électroniques transmises par les parents sera établie par Mme Sauvage pour lui permettre de transmettre les compte-rendus des conseils d'école par exemple. Cette communication ne remplacera pas le cahier de correspondance. La permission sera demandée aux parents pour transmettre leur adresse aux associations de parents d'élèves.

Suite aux annonces du nouveau gouvernement, l'équipe enseignante a présenté son bilan de la semaine d'école de 4,5 jours. L'équipe apprécie l'ajout d'une matinée de classe mais elle a repris la liste des points négatifs qu'elle souligne depuis le début : « problème d'utilisation des locaux tout le temps, confusion dans l'esprit des enfants entre les temps scolaires et périscolaires, les règles de l'école sont moins bien respectées, multiplication des intervenants (plus ou moins compétents) dans l'école. Beaucoup d'élèves de CM2 se sont désinscrits des ateliers ARE en cours d'année ». Il y aurait eu récemment des problèmes dans le quartier (sans information complémentaire). De son côté, lors de la mise en place de la réforme, l'équipe d'animation des temps périscolaires avait proposé un projet prévoyant une fin de la journée scolaire à 15h30 tous les jours (sauf mercredi) suivie d'un temps périscolaire autour de l'étude et d'ateliers. Mme Garibo évoque aussi la contrainte d'utiliser des locaux inadaptés pour les ateliers. A la question des parents FCPE sur le niveau réel des désinscriptions, il est répondu que 85 % des enfants restent inscrits malgré tout. Ces désinscriptions ont concerné surtout quelques enfants (une dizaine au total depuis le début de l'année) de CM2.

Le périscolaire :

Au moment de l'interclasse (autour du déjeuner), le nombre de CE2 voulant changer de cour a diminué de 50% entre le 1er et le 2ème trimestre. Ils sont encore moins nombreux au 3ème trimestre. Le taux d'encadrement a augmenté : 1 animateur pour 18 enfants, ce qui a nécessité des embauches. Des ateliers sont mis en place au quotidien. Il y a des problèmes de remplacement dans l'équipe. Heureusement, Mme Garibo a un réseau. Il lui a permis d'embaucher 3 nouveaux animateurs suite à 3 départs. Les mardis et vendredis, les CM1 et CM2 alternent l'ordre pour manger. Le jeudi, les CM2 mangent en premier car il y a des ateliers qui leur sont réservés. Les CE2 mangent alors en dernier, à 12h35.

Depuis décembre, un conseil d'enfants se réunit une fois par mois avec Mme Garibo ou des animateurs. Ils ont mis en place des ateliers « loup garou », sportifs, tournoi de foot le jeudi... Mme Garibo veille à la mixité dans les ateliers sportifs. Une fois par semaine, le foot est autorisé. Un jour sur 2 (sauf quand il pleut), des balles en mousse sont prêtées, les petites balles sont autorisées les autres jours. Il y aura un nouveau vote l'année prochaine pour renouveler le conseil. C'est une expérience positive.

Les actions du dernier trimestre dans les classes :

Certaines classes artistiques et culturelles ont donné lieu à des restitutions pour les parents. Ces classes à Paris sont de grande qualité.

Les séquences piscine sont très bien organisées à la piscine Georges Rigal. L'équipe est dynamique et le fonctionnement se fait par parcours. Le déplacement à pied est adapté aux enfants. Toutes les classes ont eu un créneau.

Samedi 24 juin, les chorales chanteront pour les parents par niveau de classe. Certaines classes proposeront des portes ouvertes.

Il n'y aura pas de randonnées roller cette année car l'USEP a annulé toutes les séances sportives dans un lieu ouvert. Les semaines sportives ont été réorganisées : les CE2 n'ont pas fait de courses d'orientation à Vincennes mais ont été réorientés vers les stades, les CM1 ont pu aller à Choisy car la base nautique est clôturée.

Le PPMS et le dernier exercice de sécurité :

En septembre, il y aura un nouveau PPMS avec différents volets en fonction de l'événement entraînant le confinement. Il y a une réflexion des directrices et des REV sur l'ensemble du groupe scolaire (cantine commune en maternelle...).

Il y a eu un exercice « intrusion » sur le temps du centre de loisirs (mercredi 26/04 à 14h15). Il s'est bien passé. Il n'y a pas eu de panique. L'exercice a duré 15 minutes (en silence et caché). C'était une première étape. L'année prochaine, il y aura sans doute un exercice sur le temps de midi. Pour le temps scolaire, les issues ont été montrées mais il n'y aura pas d'exercice avec toutes les classes. La Mairie installe un nouveau signal pour indiquer l'intrusion.

Les travaux :

L'étanchéité du toit des toilettes a été refaite. Les travaux dans les toilettes seront faits cet été. Il n'y aura pas de centre de loisirs au 11 Plaine cet été, il sera au 9 Plaine. Les toilettes du 9 Plaine seront refaites l'année prochaine.

L'école ne sait toujours pas quand les bancs et tables choisis l'année dernière seront livrés

(a priori en juin).

Le centre de loisirs a voté pour des grands jeux en bois.

Bilan de la coopérative :

Grâce aux dons des parents, aux ventes de photos et au marché de Noël, un vidéo-projecteur a été acheté. Il en manque encore un pour en avoir dans chaque classe. Les comptes seront vérifiés en septembre.

La fête de fin d'année :

Cette année, la fête est organisée par l'APE-PGC. Elle se déroulera sur les 3 cours de récréation avec un passage entre les cours. Il y aura une fanfare et de la capoeira. Des élèves de CM2 pourraient tenir des stands. La décoration des cours est préparée durant les TAP et le centre de loisirs. Ils feront aussi des affiches pour les stands.

Certaines classes du 11 Plaine proposeront des portes ouvertes.

Portes ouvertes des ateliers TAP (ARE) :

Les 27 et 30 juin, les parents pourront visiter les ateliers. Les 23 et 30 juin, il y aura des représentations à partir de 15h30. Certains ateliers seront ouverts à la participation des parents.